



**Construction de 17 logements
14 Rue du Général Revest
34200 SETE**

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

Cette réalisation est conforme aux dernières normes lois et règlements Français.

A savoir, pour les qualités d'usage les dernières normes concernant la norme handicapée et les dernières normes thermiques pour la qualité du bâti le confort et l'économie des consommations pour l'occupant.

GROS ŒUVRE – TOITURE – ETANCHEITE :

Fondations :

- Réalisées en fonction de la nature du sol et selon étude ingénieur béton et étude géotechnique.

➤

Planchers :

- Planchers en béton armé ou poutrelle hourdis selon étude ingénieur béton.
- Plafond sous toiture en faux plafond type BA 13

Parking :

- En sous-sol.

Murs et cloisons :

- Voiles séparatifs, façades et murs de refend en parpaings, briques, béton, SAD duo Tech ou équivalent suivant recommandation du bureau d'études. Un soin particulier sera apporté aux murs de séparation entre appartements mitoyens.
- Cloisonnement des logements en cloisons sèches de type Placopan ou similaire. Doublage des murs extérieurs par complexe isolant selon étude thermique et acoustique conforme RT en vigueur.

Toitures :

- Charpente de type fermette
- Couverture en tuile mécanique à emboitement
- Descentes pluviales en aluminium ou PVC ou zinc.

Façades :

- Peinture ou enduit mono couche. Teinte et dessin au choix de l'architecte.

PLATRERIE ISOLATION

- Isolation thermique renforcée conforme à la réglementation en vigueur.
- Cloisons intérieures type PLACOPAN ou similaire.
- Plafond sous toiture en faux plafond type BA 13
- Isolation en toiture par laine de verre ou laine de roche épaisseur suivant étude thermique

MENUISERIES - OCCULTATIONS :

Menuiseries extérieures :

- Fenêtres et portes fenêtres en PVC ou aluminium pour les menuiseries coulissantes suivant plan avec double vitrage isolant haute performance :

épaisseur suivant étude thermique et acoustique. Largeur et ouverture selon plans.

Occultations :

- Volets roulants électriques à commande filaire pour toutes les volets roulants sauf pour les appartements du RDC
- VR RDC uniquement la baie principale du séjour commande manuelle pour les autres ouvertures.

Menuiseries intérieures :

- Portes palières à âme composite, joints isophoniques, serrure 3 points à canon de sûreté.
- Quincaillerie NF.
- Portes intérieures postformées ou laquées d'usine lisses ou laquées d'usines avec décor contemporain.
- Portes de placard coulissantes, fileur de rattrapage.
- Aménagement des placards en mélaminé chêne clair ou équivalent ; 2/3 penderie – 1/3 étagères ou penderie seule pour les petits placards.
- Ensemble de boîtes à lettres conforme à la réglementation de La Poste.
Emplacement suivant avis de La Poste.

GARDE CORPS – PERSIENNE :

- Garde-corps en acier galvanisé laqué à chaud ou aluminium ou verre suivant choix de l'architecte.
- Persiennes brise soleil en façade des terrasses (suivant plan) en bois ou aluminium sur ossature métallique peint, fixe ou coulissant ou repliable suivant choix et plan de l'architecte.

REVÊTEMENT SOLS, MURS ET PLAFONDS :

Sols :

Tous les revêtements de sols intérieurs durs seront scellés sur mortier de pose et sur isolant phonique ou thermique selon le niveau.

- Logement : carrelage grand format en grès émaillé (45X45 minimum) à choisir dans la gamme proposée, plinthes en harmonie.
- Terrasse carrelée ou dalles sur plots.
- Délimitation des parkings par peinture.

Murs, plafonds :

- Murs pièces sèches : Peinture lisse.
- Murs pièces humides : Peinture lisse.
- Plafonds : Peinture lisse.
- Huisseries : Peinture.
- Salles de bains : Faïences au mur hauteur 2 mètre dans l'emprise des bacs à douches et/ou baignoire et sur mur support du meuble vasque dans les T3 et plus.

DANS LES PARTIES COMMUNES :

- Plafonds : peinture lisse ou faux-plafond selon choix de l'architecte
- Murs des circulations communes : Revêtement mural décoratif ou enduit teinté dans la masse ou peinture lisse au choix de l'architecte.
- Sol des circulations et halls en carrelage grès émaillé (45*45 minimum), plinthe assorties.
- Murs des escaliers : gouttelette écrasée ou peinture lisse
- Escaliers en béton brut ou peint.
- Niveau parkings sous bâtiment : béton brut.
- Local ordures ménagères : Mur en béton brut ou maçonnerie brute - carrelage au sol.

EQUIPEMENTS CUISINES ET SANITAIRES :

Ventilation mécanique contrôlée à basse consommation avec débit d'air régulé suivant prescriptions, conforme à la réglementation en vigueur.

Salles de bains :

- Bac à douche plat (moins de 2 cm de ressaut à l'entrée de la douche) ou baignoire en acier ou acrylique de couleur blanche. Dimension et emplacement selon plans.
- Meuble vasque – plan de travail en porcelaine ou composite, robinetterie avec mitigeur. Ensemble surmonté d'un miroir et équipé d'un point lumineux.
- Ensemble WC réservoir en porcelaine blanche avec abattant double, rigide blanc. Chasse d'eau double 3 litres/ 6 litres (économiseur d'eau).

Cuisine :

Branchement en attente pour meuble évier.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE / SECURITE :

- Pré-câblage fibre jusqu'au GTL.
- Prises RJ45 dans toutes les pièces (sauf sdb et wc).
- Prises téléphone chambre(s) et pièce à vivre.
- Vidéophone couleur avec bouton commande d'ouverture de la porte du hall d'entrée de la résidence.
- Système Vigik sur la porte du hall pour le déverrouillage.
- Prise TV chambre principal et pièce à vivre – antenne collective compatible TNT.
- Installation conforme aux réglementations et normes en vigueur (NF 15 100).
- Une prise de courant et un point lumineux extérieur.
- Dans les circulations communes, équipement d'éclairage électrique y compris lustrerie avec commande sur minuterie ou détecteur de présence.
- L'installation électrique sera contrôlée par l'organisme CONSUEL.
- Détecteur de fumée dans chaque logement

CHAUFFAGE, VMC ET PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE :

- Chauffages par chaudière individuelle GAZ et radiateur muraux
- Radiateur sèche serviette dans la salle de bain.
- Production d'eau chaude sanitaire par chaudière gaz
- Robinet de puisage sur les logements avec terrasses supérieures à 10m2.
- Ventilation mécanique contrôlée.

PARKINGS COUVERTS :

NOTA : Parkings en sous-sol suivant plans de l'architecte. Certaines places sont destinées à des véhicules de petit gabarit, implantation suivant plans architecte et règlement de copropriété.

- Murs: béton banché brut de décoffrage. Selon études structures et suivant plans.
- Plafonds : Dalle béton brut de décoffrage avec isolant thermique brut uniquement sous les parties habitables.
- Sols : Dalle béton surfacée.
- Ventilation : Ventilation mécanique, localisation des ventilations hautes et basses selon plans architecte.
- Équipement électrique : Points lumineux sous hublots type Mapelec ou équivalent, allumage par détecteurs de présence dans les circulations communes.

ASCENSEUR :

- L'ascenseur dessert tous les étages. Décoration de la cabine suivant choix architecte.

EQUIPEMENTS COMMUNS :

- Portail d'entrée voitures à ouverture commandée avec télécommande.
- Eclairage de la résidence par minuterie ou détecteur.
- Espace vert commun planté.
- Arrosage automatique goutte à goutte.
- Locaux vélos fermés à clé ouverture par clé du logement sur organigramme.